



Separation de concubins question sur le foyer commun

Par **thierry74**, le **06/02/2008** à **19:46**

ma compagne et moi meme sommes separe depuis 3 mois nous avons un enfants de 21 mois (elle avait 2 enfants d un premier mariage)
elle avait acquis (sous credit encore actif) un logement 6 mois avant notre vie commune j ai durant 7 ans participe au paiement de ce credit aux etudes dans des classe privees pour ses deux enfants ainsi qu a l achat d une voiture il y a 2 ans . le jour de notre separation je disposais de la somme de 50 euros sur mon compte elle gerait tous je n avais pas de raison de me mefier.

mes questions= quel sont mes droits sur l appartement
quel sont mes droits en ce qui concerne les etudes de ses enfants
quel sont mes droits sur le vehicule achete (carte grise a son nom)